

**OLIVIER MESSIAEN (1908-1992), *Quatuor pour la fin du temps, pour violon, clarinette, violoncelle, piano (1940)***. En 8 mouvements, créé le 15 janvier 1941, en captivité à Görlitz, 1. *Liturgie de cristal*; 2. *Vocalise, pour l'Ange qui annonce la fin du Temps*; 3. *Abîmes des oiseaux*; 4. *Intermède*; 5. *Louange à l'éternité de Jésus*; 6. *Danse de la fureur pour les sept trompettes*; 7. *Fouillis d'arcs-en-ciel, pour l'Ange qui annonce la fin du Temps*; 8. *Louange à l'immortalité de Jésus*.

Nikita Boriso-Glebsky (violon), Zlatomir Fung (violoncelle), Jean-Claude Vanden-Eynden (piano), Bogdan Sydorenko (clarinette).

C'est en détention, au Stalag VIII-A à Görlitz, où il est arrivé le 20 juin 1940 qu'Olivier Messiaen compose et crée son quatuor avec des musiciens de qualité : l'acteur Jean Lanier, violoniste sous le nom de Jean Le Boulaire, Henri Akoka (clarinette), Étienne Pasquier (violoncelle), lui-même au piano. Le compositeur est libéré en février 1941, l'œuvre est jouée au Théâtre des Mathurins à Paris le 24 juin 1941.

Le *Quatuor pour la fin du temps* a été inspiré par l'ange annonciateur de la fin des temps de l'Apocalypse de saint Jean (chapitre 10, 1-6) :

Je vis un autre ange puissant, qui descendait du ciel, enveloppé d'une nuée ; au-dessus de sa tête était l'arc-en-ciel, et son visage était comme le soleil, et ses pieds comme des colonnes de feu [...] Et l'ange, que je voyais debout sur la mer et sur la terre, leva sa main droite vers le ciel, et jura par celui qui vit aux siècles des siècles, qui a créé le ciel et les choses qui y sont, la terre et les choses qui y sont, et la mer et les choses qui y sont, qu'il n'y aurait plus de temps [...]

L'œuvre est composée de huit parties, car selon Olivier Messiaen, « Sept est le nombre parfait, la création de six jours, sanctifiée par le sabbat divin ; le sept de ce repos se prolonge dans l'éternité et devient le huit de la lumière indéfectible, de l'inaltérable paix. »

Olivier Messiaen commente chacune de ces parties...



**Dimanche 21 août 2020, 15 h 30**  
**Église de Giverny**

Lili Boulanger  
*Nocturne et Cortège*

Olivier Messiaen  
*Quatuor pour la fin du temps*

**LILI BOULANGER (1893-1918), *Nocturne et Cortège, deux pièces pour violon et piano (1911 et 1914)***, dédicacées à 1. à Marie Danielle Parenteau, 2. à Yvonne Astruc.

Maria Kouznetsova (violon), Simon Adda-Reyss (piano).

Lili Boulanger est née au sein d'une dynastie de musiciens. Son père était pianiste, compositeur et chanteur, art qu'il enseigna au Conservatoire. Il obtint le premier Prix de Rome en 1835 et la main de la comtesse Raïssa Myshetskaya, rencontrée en Russie au cours de l'année 1873, élève de sa classe de chant en 1876, la bague au doigt l'année suivante. Il était âgé de soixante-deux ans, elle de vingt-et-un, ce qui fait une bonne moyenne. Deux de leurs quatre enfants survécurent : Nadia, née en 1887, qui devint pianiste, organiste, compositrice, figure mythique de la vie musicale et grande divulgatrice des œuvres de sa sœur Juliette-Marie Olga dite « Lili ».

Du beau monde usait le capitonnage des fauteuils, au salon des Boulanger, de Camille Saint-Saëns à Charles Gounod, décédé deux mois après la naissance de Lili. Gabriel Fauré, intime de la famille, lui donne ses premières leçons de piano, le compositeur et célèbre pianiste Raoul Pugno, également ami de la famille et professeur de sa sœur Nadia, prendra la suite.

Sa santé défaillante ne lui permet pas de suivre une scolarité régulière, mais elle bénéficie des cours particuliers prodigués par les meilleurs professeurs, parmi eux, ceux du Conservatoire, pour le piano, l'orgue, le contrepoint, la composition. Elle est admise au Conservatoire national supérieur de musique de Paris en 1909. Trois ans plus tard, elle est la première femme à remporter le grand Prix de Rome pour la composition, ce qui provoque un certain écho médiatique.

Ce n'est pas que le jury était misogyne, il l'était sans aucun doute. Mais on estimait que les femmes, êtres d'émotion et de fantaisie, n'avaient pas les capacités mentales pour aborder les rigueurs rationnelles du contrepoint. Les femmes se faisaient donc rares dans cette discipline réputée typiquement masculine. De plus pour concourir, une autorisation spéciale leur était nécessaire, ainsi qu'une autorisation pour avoir une surveillante à la place d'un surveillant, personnel qui assurait que l'isolement, « en loge » de composition, était bien respecté.

Le ministre de l'instruction publique et des Beaux-Arts, Joseph Chaumié, autorisa, en 1903, la participation des femmes au concours du Prix de Rome, sous condition de célibat (la place des femmes mariées étant le foyer, auprès du mari et des enfants).

Ce Prix de Rome avait son prestige, il permettait un séjour de trois années de sérénité, uniquement consacrées à la composition, dans les murs et jardins de la Villa Médicis de Rome, avec par ailleurs l'assurance d'être édité. Lili Boulanger signa donc un contrat avec l'éditeur Ricordi qui lui offrit un revenu annuel en échange du droit de « premier refus ».

Mais le séjour à Rome fut perturbé par la Première Guerre mondiale et la maladie. Elle y séjourne de nouveau en 1916, planche sur plusieurs de ses grandes œuvres dont un opéra qu'elle n'achèvera pas, *La princesse Maleine*, sur un drame de Maurice Maeterlinck. Sa santé se détériorant, elle doit revenir en France. Elle meurt à l'âge de 25 ans après avoir dicté la dernière, d'une soixantaine d'œuvres, à sa sœur Nadia.

*Pièce courte*, titre d'origine, pour flûte et piano, de 1911, a été publiée par Ricordi en 1919 sous le titre « Nocturne », pour flûte ou violon. « Nocturne », pour cette romance sur paysage impressionniste, n'est peut-être pas la plus judicieuse des caractéristiques, sinon pour une nuit assez agitée, avec l'accompagnement en carillon, comme un martellement de gouttes d'eau sur la note *do* à plusieurs octaves, débordant dans la partie centrale animée, puis comme il est indiqué sur la partition, « en s'éloignant » et citant fugacement avant de disparaître, un motif de *L'après-midi d'un faune*, de l'ami Gabriel Fauré (de suite après deux bonnes mesures de piano seul, on ne peut pas se tromper).

« Cortège » est d'abord le n° 3 d'un triptyque pour piano, avec « D'un vieux jardin » et « D'un jardin clair », composé à Rome en 1914, publié par Ricordi en 1919 (*Trois morceaux pour piano*). La version pour violon (ou flûte) et piano est créée le 17 décembre 1915, au petit palais des Champs-Élysées le 17 décembre 1915 par le violoniste Émile Mendels avec Lili Boulanger au piano. « Cortège » sera également au répertoire du duo formé par Nadia Boulanger et Yvonne Astruc (la dédicataire). Elles l'enregistreront dans les années 1930. Cette pièce est d'un tout autre caractère, débordant d'envolées joyeuses, faisant penser au trot des chevaux, propre musicalement à la « troïka » russe.